

Le témoin, un précieux outil d'information

En protection des plantes, un témoin est une surface non traitée de quelques dizaines de mètres carrés, permettant une **comparaison avec la surface traitée**.

1. Pourquoi installer un témoin ?

- **Vérification de l'efficacité et/ou de l'utilité** attendue d'une intervention.
- **Référence en cas d'accident** (phytotoxicité, traitement de mélange, etc.).
- Aide à l'**optimisation** des futures interventions.

1.1 En PER, un témoin est obligatoire (voir règles PER-Romandie, point 6) :

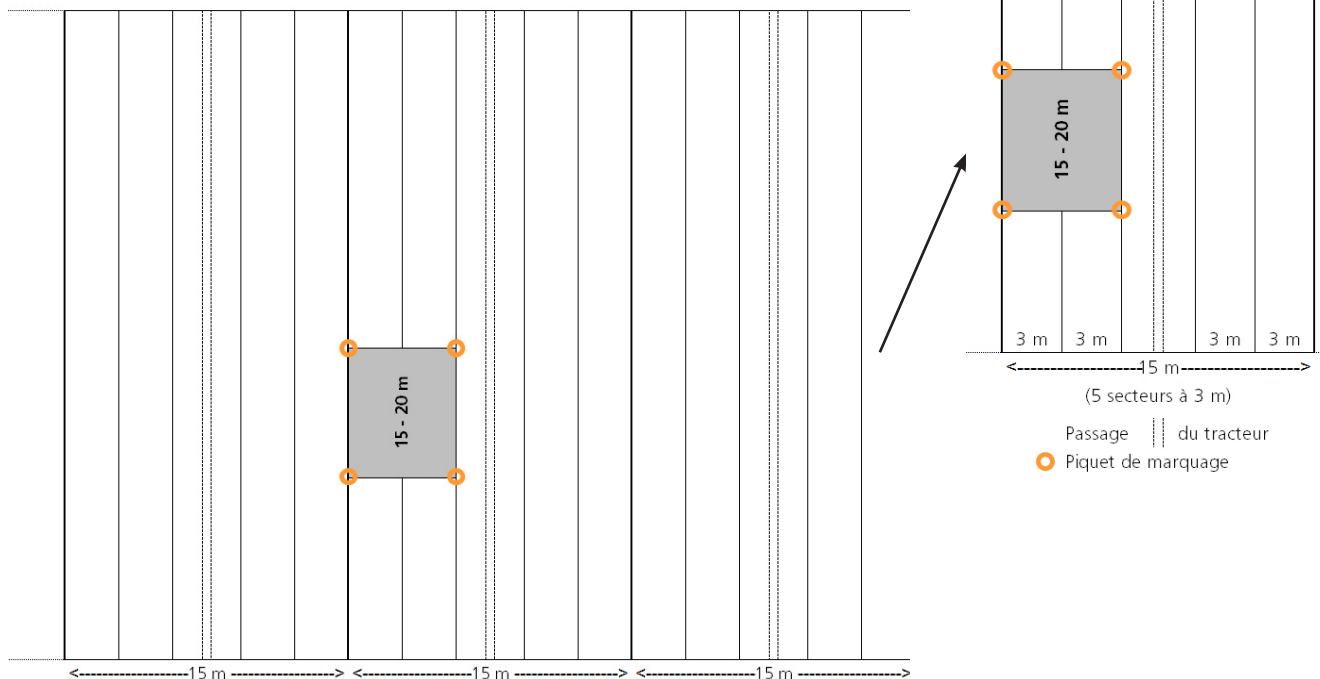
- Pour les **herbicides en prélevée** (céréales) avant le 11 octobre.
- Lors d'une **autorisation spéciale** (notamment les insecticides en pulvérisation et les microgranulés insecticides et nématicides).

1.2 Dans quelle situation faut-il s'abstenir d'installer un témoin ?

- Pour des **maladies à comportement explosif** (exemple mildiou de la pomme de terre).
- Pour des **adventices dangereuses** (exemple ambroisie) ou envahissantes (exemple souchet).

2. Comment installer un témoin ?

- Le **lieu** : idéalement à l'**intérieur d'un champ** homogène (à une distance minimale de 10 m du bord).
- Délimiter le témoin avec un piquet (pas en métal, par exemple en bambou) à chaque coin.
- La **grandeur** : pour les maladies et ravageurs, **minimum 15 m de long ; minimum 2 secteurs de rampe de traitement**.



- Pour vérifier l'efficacité d'une application de granulés antilimaces, une simple bâche posée avant l'application peut suffire. Marquer l'emplacement.



3. Contrôle et valorisation du témoin

Afin de bien valoriser le témoin, l'observation de celui-ci, en comparaison avec le solde de la parcelle, est primordiale. Elle doit être faite au moment optimal. Ce moment peut varier selon le type de produit, la culture ou encore l'organisme nuisible visé. Voici quelques exemples :

Culture	Traitement	Organisme nuisible	Quand observer ?
Céréales	Régulateurs	Verse	Peu avant la récolte.
	Fongicide	Piétin-verse	Peu avant la récolte.
		Maladies foliaires et maladies de l'épi	3 - 5 semaines après le traitement. En présence des feuilles/épis encore verts.
	Insecticide	Criocères	Observation 1 (efficacité sur insecte): 3 jours après traitement. Observation 2 (efficacité traitement): 3 - 5 semaines après traitement. En présence des feuilles encore verts.
	Herbicide pré et postlevée	Adventices diverses	Observation 1 (phytotoxicité): 1 semaine après traitement. Observation 2 (efficacité traitement): 1 mois après traitement. Observation 3 (persistance): peu avant la récolte adventices difficiles (vivaces)/résistantes (vulpin, agrostide, ray-grass).
Maïs	Herbicide	Adventices diverses	3 - 6 semaines après le traitement.
Colza	Fongicide	Sclérotiniose Phoma	2 - 3 semaines avant la récolte ou juste après celle-ci.
	Insecticide	Gros charançon tige	Observation 1 (efficacité traitement): 2 - 4 semaines après traitement.
		Méligèthes	Observation 1 (efficacité sur insecte): 2 - 4 jours après traitement. Observation 2 (efficacité traitement): 4 - 6 semaines après traitement.
Tournesol	Insecticide	Puceron vert du pêcher	2 - 3 semaines après le traitement (efficacité traitement).
	Fongicide	Phoma/Phomopsis	1 mois avant la récolte.
Pois prot.	Insecticide	Tordeuse	Quand les gousses sont bien formées.
		Sitone	4 - 6 semaines après le traitement (efficacité traitement).
Betteraves	Insecticide	Pucerons	3 - 5 semaines après le traitement (efficacité traitement).

Remarque : il est difficile, voire impossible d'estimer la différence de rendement physique à partir de l'observation des témoins. Seule la récolte peut donner un tel résultat.

Partager vos expériences !

- Il n'est pas toujours facile d'interpréter d'une manière objective les observations. En parler à quelqu'un peut vous donner de plus amples informations.
- Gardez une trace de vos observations (**carnet des champs, photos**). Notez aussi les absences de différences.
- Partagez vos observations et vos expériences acquises avec les témoins avec vos collègues et avec votre vulgarisateur (visite de cultures).
- Soyez curieux et prenez l'habitude d'installer des témoins lors de vos interventions. Vous allez à coup sûr vous enrichir d'expériences payantes !



Témoin de traitement herbicide dans les céréales.